

Le 7 janvier 2011



Fédération Nationale des Chasseurs

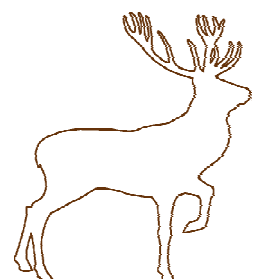
FLASH INFO

Un rendez-vous stratégique à l'Elysée avec Claude Guéant

Pour la première fois, le Secrétaire Général de l'Elysée Claude Guéant a reçu le président de la Fédération Nationale des Chasseurs, Bernard Baudin, et son vice-président, Alain Durand, pour faire un tour d'horizon des sujets qui provoquent des inquiétudes dans le monde de la chasse à la veille des Etats Généraux des 15 et 16 février 2011. Dans une ambiance très cordiale, les responsables de la FNC ont alerté le Secrétaire Général sur le sentiment d'incompréhension qui traverse aujourd'hui le monde de la chasse et sur l'urgence de mesures concrètes pour les 1,3 million de chasseurs de France. Claude Guéant, très à l'écoute des interpellations de la FNC, a clairement affirmé que pour lui « la chasse faisait partie du mode de vie de la France ».

Plusieurs dossiers chasse ont ensuite fait l'objet d'une présentation et d'un échange afin d'aborder des solutions envisageables :

- **Le président de la FNC a plaidé avec insistance pour que l'Etat, et notamment ses représentants dans les départements que sont les préfets, respectent les schémas départementaux de gestion cynégétique** qui sont de la compétence des fédérations et qui ont été inscrits dans la loi. Il a insisté sur le fait que dans certains départements, les présidents de fédérations constatent une volonté d'étatisation de la chasse sous couvert de gestion du sanglier ou du cerf. Le Secrétaire Général de l'Elysée a répondu favorablement à la demande de la FNC afin qu'une circulaire soit adressée rapidement aux préfets pour rappeler l'importance du respect des schémas départementaux et de la concertation avec les instances associatives fédérales.
- **Concernant la représentation des chasseurs, Bernard Baudin a demandé que le monde de la chasse ait un représentant dans chaque Conseil Economique, Social et Environnemental Régional au sein du nouveau collège environnement qui va être créé.** Compte tenu du faible nombre de nouveaux représentants, entre 4 et 6 par CESER, le président de la FNC a insisté pour que l'Elysée soit d'une extrême vigilance sur les nominations, afin de prendre en compte la représentativité des chasseurs et des pêcheurs comme organisations de protection de la nature dans les régions, comme cela a été fait au niveau national.



- **Sur l'Agence de la nature**, Bernard Baudin a clairement affiché l'opposition résolue du monde de la chasse à cette réforme conduite en catimini. Le Secrétaire général de l'Elysée a confirmé que cette réforme n'était plus dans l'ordre des priorités gouvernementales. Dans cet esprit, les représentants de la FNC ont ensuite expliqué l'importance de la mise en œuvre de contrats d'objectifs avec l'ONCFS, l'ONF et le Conservatoire pour clarifier les compétences, renforcer les partenariats, tout en évitant les doublons.
Bernard Baudin a insisté sur le fait que dans le cadre des relations avec l'ONF, la chasse devait redevenir une des priorités dans la gestion forestière.
- **Pour la proposition de loi sur les armes et l'accord général concernant les volets réglementaires**, les représentants de la FNC ont demandé au Secrétaire Général de faciliter la concertation entre le Comité Guillaume Tell et le ministère de la Défense afin d'aboutir à la signature d'un accord rapide. L'objectif est de lever toute ambiguïté sur le classement des armes, en étroite concertation avec l'Intérieur. Claude Guéant a confirmé que l'Elysée allait prendre une initiative dans ce sens.
- **Les représentants de la FNC ont souhaité que les deux propositions de loi qui concernent les chasseurs (armes et simplification) fassent l'objet d'une vigilance particulière de l'Elysée** concernant le calendrier et le contenu des textes afin d'être votées avant la fin de l'année 2011. Pour les représentants des chasseurs, la simplification des textes « chasse » doit être l'une des priorités du Parlement et du Gouvernement afin de rendre plus accessible la pratique de la chasse.
- **Sur le dossier « nuisibles » le président de la FNC a expliqué l'urgence de réformer l'ensemble de la procédure** de façon à permettre une gestion raisonnée des populations et de mettre un terme aux contentieux permanents qui sont le fonds de commerce de certaines associations. En 2008, le Président de la République avait dû intervenir personnellement lors de la polémique sur le déclassement de la martre et de la belette, obligeant le ministre de l'Ecologie à revoir sa position.
- **Les responsables de la FNC ont aussi fait remarquer que toutes les initiatives prises par le Gouvernement pour mettre en place une politique rurale ambitieuse seraient les bienvenues, qu'elles concernent ou non la chasse.** Ils ont souligné qu'ils attendaient de la part de l'Elysée, un soutien sur les pôles d'excellence rurale à vocation cynégétique.

Sur les autres urgences « chasse », il a été convenu avec le Secrétaire Général de poursuivre le travail avec le Conseiller Environnement de l'Elysée, Boris Ravignon. Une réunion est déjà programmée à l'Elysée en présence de Bernard Baudin dès cette semaine.